



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

opérations extérieures

Question au Gouvernement n° 1996

Texte de la question

## SOLDATS BLESSÉS EN OPÉRATIONS

**M. le président.** La parole est à Mme Marianne Dubois, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

**Mme Marianne Dubois.** Monsieur le ministre de la défense, les troisièmes rencontres militaires blessures et sports viennent de débiter à Bourges. Elles sont l'occasion de vérifier les progrès de la prise en charge des soldats grièvement blessés en opérations, qui sont souvent de jeunes hommes, parfois chargés de famille. Malheureusement, cette prise en charge est d'actualité.

Meurtris dans leur âme et dans leur chair, ces soldats doivent réapprendre à vivre, et surtout accepter de vivre avec des séquelles, qu'ils devront supporter durablement avec leurs proches. Si les progrès médicaux sont réels, avec notamment des prothèses de dernière génération, ainsi que l'accompagnement, grâce à la réforme en 2010 de la cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre, la CABAT, il reste encore beaucoup à faire.

En effet, la reconversion professionnelle ne va pas de soi et il serait légitime que notre nation se montre encore plus reconnaissante envers ses soldats qui se battent pour la liberté dans de nombreux points du globe et font honneur à notre pays.

**M. Bernard Deflesselles.** Très bien !

**Mme Marianne Dubois.** Dans cette période d'incertitudes budgétaires, où il nous a fallu rappeler avec force la nécessité absolue de sanctuariser le budget de notre défense nationale, il paraît nécessaire de mettre en œuvre un plan de suivi global pour ces militaires blessés qui doivent reprendre une activité professionnelle.

Monsieur le ministre, loin de toute polémique, je souhaite simplement appeler votre attention sur ces vies brisées, qui m'ont, en tant que membre de la commission de la défense, particulièrement interpellée. Pourriez-vous nous indiquer quelles seraient les pistes à suivre, et notamment si vous envisagez de renforcer les passerelles vers les emplois réservés de la fonction publique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de la défense.

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense.** Madame la députée, merci de cette question. Vous avez raison de souligner la tenue des troisièmes rencontres militaires blessures et sports qui se tiennent en ce moment. Je rendrai visite à ces cinquante-quatre militaires blessés et cette centaine d'encadrants dans quelques jours pour leur apporter mon soutien et, j'imagine, celui de l'ensemble de la représentation nationale. Il y a parmi ces

militaires blessés des champions des derniers Jeux paralympiques de Sotchi.

Ce sont des hommes et des femmes que nous devons respecter. On sait que la blessure est un risque inhérent au métier militaire ; c'est un devoir pour la nation, et pour la communauté de défense en particulier, d'assister et d'accompagner les militaires blessés dans leur parcours de réinsertion et de réadaptation sociale et professionnelle. À cet égard, le sport a une place essentielle ; c'est un levier qui permet de lutter contre l'isolement et contribue à la restructuration physique et mentale. C'est la raison de l'organisation de ces rencontres militaires blessures et sports. C'est aussi l'objet de l'action de l'organisme que vous avez signalé, la cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre, qui fait un travail remarquable de suivi de l'ensemble de ces blessés.

**M. Guy Teissier.** Tout à fait !

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre.** Il faut renforcer le processus d'intégration et permettre de nouvelles passerelles vers les fonctions publiques pour les militaires blessés. C'est le but d'une ordonnance que je prendrai dans quelques jours, ordonnance inscrite dans le projet de loi de programmation militaire et qui permettra aux soldats blessés au cours d'opérations extérieures de bénéficier d'un dispositif d'intégration, avec de telles passerelles, plus fort. Le dispositif sera également élargi aux conjoints des blessés.

Merci d'avoir posé cette question, car c'est un sujet qui mérite tout notre intérêt, notre soutien et notre détermination. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marianne Dubois](#)

**Circonscription :** Loiret (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1996

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** Défense

**Ministère attributaire :** Défense

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [19 juin 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [19 juin 2014](#)